



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DCM 24/084

FINANCE – Affectation du résultat 2023 budget annexe
RABLV

Le 24 septembre 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 18 septembre 2024).

République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M. CHAMBERT Julien par M^{me} PRIM Céline
- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine par M. BORDES Joël
- M^{me} OROSCO Claire par M^{me} LABUS Ewa
- M^{me} DUFOUR Florence par M. HAUDRECHY Christophe
- M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle par M^{me} MARTINHO Sandrine
- M. SIMONIN Sébastien par M. CHAMBON Julien
- M. FONTANA Alexandre par M. BATTISTINI Clément
- M^{me} COLLET Jennifer par M. CADIOU Patrick
- M. GOUT Christophe par M. BERTRAND Romain
- M^{me} MICHEL Fleur par M. LECLERC Grégory
- M. BOIVIN Claude par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE : /

DÉPART EN COURS DE SÉANCE : /

ABSENCES :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

VILLE DE
HOUILLES

DCM 24/084
DIRECTION DES FINANCES

Objet : Affectation du résultat du compte administratif 2023 – Budget annexe Résidence autonomie Les Belles Vues (RALBV)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12,

Vu la délibération n°24/028 du 2 avril 2024 portant approbation du compte administratif 2023 de la Résidence autonomie Les Belles Vues,

Considérant que les résultats d'exécution à la clôture de l'exercice 2023 présentent :

- Un excédent de la section de fonctionnement de 43 750,63 €
- Un excédent de la section d'investissement de 125 592,61 €
- Un solde des restes-à-réaliser de - 28 558,21 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A LA MAJORITE DES VOTANTS (27 voix pour du groupe Houilles la Ville que J'Aime, 3 abstention du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, et 8 voix contre dont 7 du groupe ID Commune et 1 DE M. HERAUD),

Article 1^{er} : **RAPPORTE** la délibération n°24/029 relative à l'affectation du résultat du compte administratif 2023,

Article 2 : **AFFECTE** les résultats 2023 comme suit :

- Article 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 43 750,63 €
- Article 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 125 592,61 €

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 27/09/2024

Publication effectuée le : 27/09/2024

Exécutoire ce jour : 27/09/2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,



Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240927-DCM24-084-DE
Date de télétransmission : 27/09/2024
Date de réception préfecture : 27/09/2024